



## **Synthèse de l'étude : Préconisations pour une offre de service pour l'AECT pour le nouveau RRMA de Nouvelle-Aquitaine – janvier 2017**

Suite à la réforme territoriale qui a redessiné la carte des Régions françaises, l'ancienne Aquitaine, l'ancien Limousin et l'ancien Poitou-Charentes ont été réunis au sein de la Nouvelle-Aquitaine. L'Aquitaine et le Poitou-Charentes disposaient chacune d'un Réseau Régional Multi-Acteur (RRMA), respectivement Cap Coopération et RESODI. Leur rapprochement a été fortement encouragé dans le cadre de la création du RRMA de la Nouvelle-Aquitaine appelé SO Coopération, qui devra également intégrer les acteurs du Limousin. Le nouveau réseau a pour ambition, entre autres, de fédérer davantage de collectivités territoriales par son action. La question centrale de cette étude est donc la suivante : quel positionnement le RRMA de Nouvelle-Aquitaine peut-il adopter afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins identifiés des collectivités territoriales engagées à l'international ?

Cette étude présente des suggestions élaborées à partir d'un diagnostic territorial réalisé sur la Nouvelle-Aquitaine, de la création d'une base de données portant sur l'engagement des collectivités, et d'une série d'entretiens réalisés avec les différents acteurs de l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT).

Les principales difficultés rencontrées pendant la réalisation de cette étude, étaient dues d'une part à la taille conséquente du territoire, et d'autre part au faible nombre de collectivités ayant répondu à nos sollicitations.

Un questionnaire a été diffusé par courrier électronique aux collectivités pour qu'elles renseignent les informations relatives à leur AECT. Il a permis de tirer deux grandes conclusions. Tout d'abord, l'action extérieure peut manquer de légitimité et n'est guère considérée comme une priorité par les collectivités. Ensuite, les réponses des collectivités concernant leurs attentes vis-à-vis du futur RRMA concernent des missions qui étaient pour certaines déjà assurées par Cap Coopération et RESODI, dénotant d'une certaine méconnaissance de ces structures.

La phase d'entretien a permis de mettre en lumière plusieurs aspects de l'engagement international des collectivités :

- Elles éprouvent des difficultés à établir des partenariats durables ;
- Elles manquent de moyens financiers et humains pour s'engager à l'international ;
- L'engagement à l'international des collectivités repose sur différentes motivations : identité géographique et culturelle notamment ;
- Elles souhaiteraient pouvoir mettre en place des actions en collaboration avec des collectivités voisines ;

- Elles communiquent très peu (de manière interne comme de manière externe) sur leur AECT ;
- Elles ne connaissent pas assez les services proposés par le RRMA ;
- Elles attendraient du réseau une plus grande ouverture vers l'Europe ;

Plusieurs pistes et stratégies sont possibles pour le nouveau RRMA. Toutefois, nous avons souligné la pertinence de la mise en place d'une stratégie à grande échelle. Celle-ci s'appuie sur deux grandes conclusions réalisées pendant la phase d'enquête : d'une part, les collectivités ont des besoins bien spécifiques vis-à-vis de leur engagement à l'international, et d'autre part, elles ne connaissent pas suffisamment le RRMA et ses missions. C'est pourquoi nous préconisons une démarche proactive de la part du nouveau réseau, et une stratégie d'action élaborée selon une logique « top-down », le réseau devrait en effet chercher à atteindre les collectivités plutôt que de les encourager à le rejoindre d'elles-mêmes.

Pour répondre aux attentes et aux besoins des collectivités en matière d'AECT, le nouveau réseau devra présenter des orientations variées aux acteurs du territoire. Nous suggérons notamment un volet consacré aux jumelages, qui constituent la plupart des actions d'engagement des collectivités du territoire au vu de nos résultats..

Nous insistons également sur la nécessité de développer la communication du réseau sur ses actions (notamment sur les services existants et le répertoire des acteurs), par la voie digitale par exemple..

Au cœur de cette stratégie « top-down », nous suggérons ainsi le recrutement d'un « voltigeur » dont le rôle serait à temps plein consacré à la rencontre effective des collectivités.

Autre initiative pouvant faciliter l'échange d'information et d'expérience entre les acteurs de l'AE en Nouvelle-Aquitaine, nous suggérons l'organisation de rencontres informelles et « *out of the box* » comme par exemple des « petits-déjeuners de la coopération »

Parallèlement, la demande de formation des collectivités reste présente. Les initiatives saluées des groupes pays appellent à être développées, et le réseau pourrait également mettre en place des groupes de travail thématiques sur certains sujets techniques comme par exemple le jumelage, la communication externe et interne ou encore la collaboration avec d'autres acteurs de la coopération internationale (comme les associations).

Cette étude doit à être poursuivie, afin de cerner au plus près comment pourrait se concrétiser l'approche « top-down » recommandée aux termes de cette étude.